

Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES)

227, Avenue du Professeur Jean-Louis Viala

CS 84308

34 193 Montpellier Cedex 5

Téléphone : 04 67 54 84 10

Télécopie : 04 67 54 84 14

MARCHE DE PRESTATIONS DE FOURNITURES

**ACQUISITION DE COLLECTION D'EBOOKS DIFFUSES PAR L'EDITEUR CAMBRIDGE UNIVERSITY
PRESS**

CPV : 72 31 9000-4

MARCHE N°2023-14

MARCHE SANS PUBLICITE NI MISE EN CONCURRENCE

Articles L2122-1 et R2122-3 DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

ENTRE LES SOUSSIGNES

Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES), établissement public national à caractère administratif, n° de SIRET 180 044 224 00020, dont le siège est situé 227 avenue du Professeur Jean-Louis Viala, CS 84308, 34193 Montpellier Cedex 5, représenté par Monsieur Nicolas Morin, en qualité de directeur.

CI-DESSOUS DENOMMEE : «L'ABES»

D'UNE PART

ET

Cambridge University Press & Assessment, dont le siège social est situé Shaftesbury Road, Cambridge CB2 8EA, Royaume-Uni, représentée par Monsieur Chris Bennett en qualité de Global Commercial Director.

CI-DESSOUS DENOMMEE : « l'Editeur »

D'AUTRE PART

SOMMAIRE

Article 1.	Préambule	4	13.2.1. Dispositions générales	14	
Article 2.	Définitions	5	Article 14.	Réparation du préjudice	14
Article 3.	Objet	6	Article 15.	Assurance	14
Article 4.	Documents contractuels	6	Article 16.	Données à caractère personnel	15
Article 5.	Durée – Entrée en vigueur	6	16.1.	Formalité préalable	15
5.1.	Durée du marché	6	16.2.	Garantie	15
5.2.	Durée du droit d'accès à la base de données	7	16.3.	Droit des personnes	15
Article 6.	Base de données	7	Article 17.	Résiliation	15
6.1.	Hébergement par l'Editeur	7	17.1.	Cas de résiliation	15
6.2.	Utilisateurs autorisés	7	17.2.	Conséquence de la résiliation sur les Données	15
6.3.	Identification des Bénéficiaires et des Utilisateurs autorisés	7	Article 18.	Force majeure	16
6.4.	Disponibilité de la Base de données	8	Article 19.	Tolérance	16
6.5.	Configuration	8	Article 20.	Indépendance	16
Article 7.	Données	8	Article 21.	Cession du contrat	16
7.1.	Modalités d'accès	8	Article 22.	Titre	17
7.2.	Hébergement des données	9	Article 23.	Nullité	17
7.3.	Normes et protocoles	9	Article 24.	Règlement des litiges	17
7.4.	Conservation	9	Article 25.	Domiciliation	17
Article 8.	Documentation	10	Article 26.	Loi	17
Article 9.	Droit de propriété	10	Article 27.	Annexes	17
9.1.	Droits de propriété sur la Base de données et les Données	10			
9.2.	Droits concédés	10			
9.3.	Restrictions d'usage	12			
Article 10.	Statistiques d'utilisation	12			
Article 11.	Garantie de jouissance paisible	12			
Article 12.	Prix et facturation	13			
Article 13.	Responsabilité	13			
13.1.	Responsabilité de l'Editeur	13			
13.2.	Responsabilité de l'ABES, des Bénéficiaires, des Utilisateurs autorisés	14			

Article 1. Préambule

1. Créée par le décret 94-921 du 24 octobre 1994, l'ABES est un établissement public national à caractère administratif, placé sous la tutelle du Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche. Son rôle est de recenser et localiser les fonds documentaires des bibliothèques de l'enseignement supérieur dans le but de faciliter l'accès aux catalogues bibliographiques, aux bases de données ainsi qu'aux documents.

2. Dans le cadre de ses missions, l'ABES est mandatée par le GIS CollEx-Persée dont elle est membre, pour conclure, au niveau national, pour le compte des bibliothèques et établissements d'enseignement supérieur, des licences sur des bases de données et/ou des données éditées par des éditeurs français ou étrangers. Une convention passé entre l'ABES et le GIS CollEx-Persée encadre la mise en œuvre de cette mission.

Le GIS CollEx-Persée est une infrastructure de recherche spécialisée en information scientifique et technique qui regroupe de grandes bibliothèques de recherche, une plate-forme nationale (Persée), la BnF et des opérateurs nationaux en IST (ABES, CTLES, Inist). Son objectif principal est de faciliter l'accès et de favoriser l'usage des gisements documentaires présents dans les bibliothèques et institutions patrimoniales par les communautés de chercheurs, qu'il s'agisse de documents imprimés, de corpus numérisés, de ressources électroniques, de fonds patrimoniaux, d'archives et plus généralement de matériaux de recherche intéressant toutes les disciplines scientifiques. L'achat de ressources électroniques sous licence, financées par le GIS CollEx-Persée, doit permettre de compléter l'offre documentaire de ressources de niveau recherche accessible aux communautés de chercheurs répartis sur le territoire national. L'accès à ces ressources est adossé au dispositif mis en place dans le cadre du projet ISTEEX.

3. La plateforme ISTEEX, développée dans le cadre du Programme des investissements d'avenir ISTEEX est une plateforme numérique aux meilleurs standards internationaux et accessible à partir de toutes les bibliothèques et établissements d'enseignement supérieur et recherche français.

Elle propose, outre l'accès aux données et métadonnées disponibles, des services à valeur ajoutée basés sur le traitement des données en texte intégral (par exemple et de manière non limitative, interrogation en texte intégral sur les objets numériques indexés dans leur totalité, production de synthèse documentaire par analyse de sous-corpus individualisés pour l'occasion et auxquels sont appliquées des méthodes de *text-mining*...). Elle est opérée par le Centre National de Recherche Scientifique (CNRS).

4. L'Editeur a développé et exploite une base de données (la Base de données) contenant un ou plusieurs ensembles de données sur différents thèmes (les Données) décrites dans le présent marché.

5. Dans le contexte exposé ci-dessus, l'ABES souhaite souscrire une licence nationale sur la Base de données et les Données de l'Editeur, et l'Editeur est intéressé de consentir une telle licence à l'ABES.

6. Ce contrat est conclu dans le cadre du marché de prestations de services n° 2023-14 relevant des Articles L2122-1 et R2122-3 du code de la commande publique.

7. Après une phase de négociation, les parties se sont rapprochées sur les bases suivantes.

Article 2. Définitions

8. Les termes ci-dessous définis auront dans le cadre du présent CCTP la signification suivante :

- « Base de données » : une base de données est légalement définie comme un recueil de données ou d'autres éléments indépendants disposés de manière systématique ou méthodique, et individuellement accessibles par des moyens électroniques ou par tout autre moyen. Ce terme désigne ici la Base de données de l'Editeur accessible via le site internet de l'éditeur ;
- « Bénéficiaires » : personnes morales pour le compte desquelles le contrat est souscrit à savoir l'ensemble des personnes ou organismes publics ou privés ayant une activité d'enseignement supérieur ou de recherche ainsi que la BnF et les bibliothèques publiques ; ces établissements ont accès à la plateforme ISTEEX en contrepartie d'une participation financière destinée à financer la maintenance de la plateforme.
- « Configuration d'accès » : ensemble des moyens matériels et logiciels permettant d'accéder aux Données via la plateforme de l'Editeur et détaillé à l'annexe « Modalités d'accès » ;
- « Documentation » : désigne les informations afférentes à la façon dont sont structurées les Données, en langue française ; le contenu minimal de la Documentation est précisé à l'annexe « Description de la Documentation » ; la Documentation est remise à l'ABES par l'Editeur, dans le cadre du présent contrat ;
- « Données » : informations, documents ou autres éléments, y compris les métadonnées, contenus dans la Base de données. Les Données sont plus amplement définies à l'annexe « Description des Données ». Les Données sont livrées par l'Editeur sur support physique. Les modalités d'accès aux données sont définies à l'article « Les Données ». Les droits concédés sur ces données sont énumérés à l'article « Droit de propriété » du présent CCTP ;
- « Droit d'accès » : droit de consulter, d'utiliser, d'extraire et de réutiliser, sous réserve de ce qui est prévu à l'article « Droit de propriété » du présent contrat la Base de données et/ou les Données pour un usage pédagogique et de

recherche, pour un autre usage conforme aux missions des Bénéficiaires, ainsi que pour un usage personnel à des fins privées ;

- « Métadonnées » : ensemble structuré d'informations techniques, de gestion et de description attaché à une donnée servant à décrire les caractéristiques des Données en vue de faciliter leur repérage, leur gestion, leur consultation, leur usage ou leur préservation ;
- « Plateforme ISTEEX » : plateforme informatique permettant l'accès à et le traitement de l'information opérée par le CNRS ;
- « Titre » : nom donné à un élément contenu dans la Base de données ;
- « Utilisateur autorisé » : s'entend de toute personne membre temporaire ou permanent d'un Bénéficiaire, y compris les membres affectés en vertu d'un programme d'échange, pour la durée de cet échange, et y compris les membres du public autorisés par un Bénéficiaire à accéder à la Base de données par le réseau d'un Bénéficiaire conformément au présent contrat ou à accéder aux Données de l'Editeur via la Plateforme ISTEEX.

Article 3. Objet

9. Le présent CCTP a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'Editeur concède aux Bénéficiaires et aux Utilisateurs autorisés un Droit d'accès à la Base de données et aux Données conformément aux articles « Modalités d'accès », « Données » et « Droit de propriété ».

Article 4. Documents contractuels

10. Les documents contractuels du marché, dont le présent CCTP fait partie, et leur hiérarchie sont définis à l'article « Documents contractuels » du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) du marché n° 2023-14.

Article 5. Durée – Entrée en vigueur

5.1. Durée du marché

11. Le présent marché entre en vigueur à compter de la date de notification du présent contrat dont le présent CCTP fait partie intégrante.

12. Les droits aux données objets du marché, sont consentis pour toute la durée légale, actuelle ou future, des droits de propriété intellectuelle sur la Base de données et les Données, qu'il s'agisse du droit d'auteur ou du droit du producteur de base de données.

5.2. Durée du droit d'accès à la base de données

13. L'Editeur concède un Droit d'accès distant à sa Base de données, à titre gratuit, pour une durée de 5 (cinq) ans.

Article 6. Base de données

6.1. Hébergement par l'Editeur

14. La Base de données est accessible via le site internet de l'Editeur dont l'adresse est indiquée à l'annexe « Modalités d'accès ».

6.2. Utilisateurs autorisés

15. Les Utilisateurs autorisés selon la définition prévue à l'article « Définitions » sont autorisés à accéder à la Base de données et à utiliser les Données conformément à l'article « Droits concédés ».

16. L'accès à la Base de données par les Utilisateurs autorisés se fait de manière simultanée et le nombre de connexion doit être illimité.

6.3. Identification des Bénéficiaires et des Utilisateurs autorisés

17. Dès signature du présent contrat, l'Editeur concède aux Utilisateurs autorisés un droit d'utilisation à distance de sa Base de données. Les Bénéficiaires ne partagent pas l'accès avec des tiers non éligibles à la qualification d'Utilisateur autorisé, que ce soit directement ou indirectement.

18. Les Bénéficiaires doivent limiter strictement l'accès distant aux Utilisateurs autorisés. Le contrôle des identités doit se faire sur la base des adresses IP des Bénéficiaires, ou via un mécanisme de propagation d'identité. L'ABES communique à l'Editeur la liste des adresses IP des Bénéficiaires. L'Editeur se réserve le droit de vérifier auprès de l'ABES, par tous les moyens légaux, la régularité des accès par rapport à ce qui est contractuellement prévu.

19. A la notification du marché, l'ABES transmet à l'Editeur les adresses IP des Bénéficiaires en sa possession. L'Editeur s'engage à ouvrir les accès à la Base de données aux Bénéficiaires dont les adresses IP lui auront été fournies par l'ABES, dans un délai maximum de trois (3) semaines à compter de la fourniture. L'Editeur s'engage à communiquer à l'ABES l'ensemble des éléments permettant le paramétrage des solutions d'accès de type reverse proxy.

20. Par la suite, l'ABES fournit à l'Editeur les adresses IP collectées auprès des autres Bénéficiaires, par vague mensuelle. L'Editeur dispose à chaque transmission d'un délai de trois (3) semaines pour ouvrir les accès concernés. L'Editeur s'engage à informer l'ABES et les Bénéficiaires de tout changement technique intervenant sur sa plateforme, notamment concernant les changements de domaine et le paramétrage des solutions d'accès de type reverse proxy.

21. Il appartient aux Bénéficiaires d'informer les Utilisateurs autorisés des conditions d'accès et des usages autorisés de la Base de données de l'Editeur et du présent CCTP et de délivrer le cas échéant des identifiants et des mots de passe aux Utilisateurs autorisés.

22. Les Bénéficiaires s'engagent à informer l'Editeur s'ils pensent que la sécurité de leurs accès a été compromise.

6.4. Disponibilité de la Base de données

23. L'Editeur s'engage à rendre accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 sa Base de données, à compter de la date d'entrée en vigueur du présent CCTP.

24. Le taux maximal d'indisponibilité de l'accès à la Base de données de l'Editeur s'élève à trois (3) journées maximales par an, soit 72 heures, hors intervention technique ou de maintenance planifiée. Ces délais s'entendent à l'exception des défaillances techniques extérieures au système de l'Editeur (réseau de télécommunication, etc.) et des cas de force majeure décrits à l'article « Force Majeure ».

25. L'Editeur, sous réserve d'en informer l'ABES 24 heures au préalable par email, se réserve le droit de fermer l'accès à la Base de données, afin de réaliser des interventions techniques ou de maintenance étant précisé que l'Editeur doit planifier ces interventions pendant les périodes de faible affluence, à savoir entre minuit et 6 heures du matin heure française.

26. L'Editeur s'engage à s'assurer qu'une adresse URL pérenne soit attribuée pour chaque Titre de la Base de données.

6.5. Configuration

27. La liste des matériels, équipements et fournitures nécessaires à une exploitation de la Base de données conforme aux règles de l'art est précisée en annexe « Modalités d'accès ».

Article 7. Données

7.1. Modalités d'accès

28. L'utilisation des Données est sujette à ce qui est prévu à l'article « Droit de propriété » du présent contrat. L'Editeur reconnaît qu'aucune mesure technique de protection (DRM) empêchant ou restreignant l'utilisation de la Base de données ou des Données n'est mise en œuvre.

29. Les Métadonnées sont livrées en XML et une DTD ou un schéma de données y sont associés. Les métadonnées doivent inclure l'intégralité des informations

bibliographiques disponibles. Le format des métadonnées doit être structuré, et le niveau de granularité doit être a minima le niveau chapitre pour les ouvrages. La documentation du format est livrée en même temps que les métadonnées.

30. Les notices Marc décrivant les ouvrages sont livrées en complément des métadonnées en XML. Les notices doivent inclure l'intégralité des informations bibliographiques disponibles.

31. Les Données (texte intégral) doivent être livrées dans les formats utilisés par l'éditeur pour sa propre plate-forme. Elles sont fournies en XML et une DTD ou un schéma de données y sont associés. Les données doivent également être fournies en PDF, mode texte uniquement. Une DTD décrivant les métadonnées et le lien entre métadonnées et le *full text* est impérativement fournie. Concernant les données, le découpage des unités documentaires fournies doit être effectué au niveau de granularité le plus fin (chapitre d'ouvrage pour les ouvrages). Pour chaque unité documentaire, les métadonnées de l'objet doivent pouvoir être reliées automatiquement au texte intégral, grâce au nommage des fichiers.

32. L'Editeur reconnaît que les Données et Métadonnées livrées sont dans un format manipulable permettant l'exercice des Droits Concédés décrits à l'article 9.2 du présent CCTP. Les caractères doivent utiliser le codage UTF8.

33. Données et Métadonnées sont livrées sur un support physique ou via un serveur ftp. L'Editeur s'engage à fournir la Documentation afférente aux Données et Métadonnées.

7.2. Hébergement des données

34. Les Données sont hébergées sur la Plateforme ISTEEX et accessibles sur cette Plateforme via internet par les Utilisateurs autorisés.

35. L'hébergement des Données est assuré par le CNRS.

7.3. Normes et protocoles

36. Afin de faciliter l'échange de Données et notamment afin de faciliter la recherche des informations dans la Base de données l'Editeur s'engage à respecter les normes et protocoles référencés en annexe « Modalités d'accès ».

7.4. Conservation

37. Dans le cadre du présent marché, l'Editeur s'engage à participer à un programme de conservation des Données à l'échelon international de type Portico ou LOCKSS (Lots of Copies Keep Stuff Safe) et à charger des copies de sauvegarde dans ces archives permanentes.

38. Les Données doivent faire l'objet d'un archivage pérenne par l'Editeur en utilisant les meilleures techniques en vigueur.

39. L'ABES est autorisée à établir deux (2) copies de sécurité sous format analogique ou numérique et à les faire héberger par les institutions de son choix, sous réserve d'en informer préalablement l'Editeur, et conformément aux termes définis dans le présent contrat.

Article 8. Documentation

40. La Documentation associée aux Données est remise par l'Editeur à l'ABES dans le cadre du présent contrat.

41. L'Editeur tient également à la disposition de l'ABES une documentation électronique disponible sur son site web, dont l'adresse figure à l'annexe « Modalités d'accès ».

42. La Documentation mise à disposition par l'Editeur est rédigée en langue française.

Article 9. Droit de propriété

9.1. Droits de propriété sur la Base de données et les Données

43. L'Editeur garantit qu'il dispose de l'intégralité des droits nécessaires pour conclure le présent accord avec l'ABES. Tous les droits relevant de la propriété intellectuelle, incluant notamment et de manière non limitative droit d'auteur et droit sui generis du producteur de base de données, demeurent la propriété exclusive de l'Editeur. Aucun droit n'est concédé par l'Editeur à l'ABES à l'exception de ceux expressément cités dans cet accord.

9.2. Droits concédés

44. Dans le cadre du présent contrat, l'Editeur concède à l'ABES, aux Bénéficiaires et aux Utilisateurs autorisés, à titre non-exclusif et pour le monde entier, les droits de propriété intellectuelle nécessaires et suffisants pour qu'ils puissent utiliser la Base de données et les Données telles que définies dans l'article « Définitions » de ce contrat.

45. Les droits concédés le sont pour la version disponible de la Base de données et des Données à la date de signature des présentes, ainsi que le cas échéant pour les nouvelles versions et les mises à jour.

46. Les droits spécifiques concédés par l'Editeur à l'ABES, aux Bénéficiaires et aux Utilisateurs autorisés sont les suivants :

- utiliser la Base de données, effectuer des recherches, interroger et visualiser les Données, télécharger et imprimer, et utiliser les Données à des fins conformes aux missions des Bénéficiaires ;

- télécharger et imprimer les Données, à des fins de promotion et de test des Données, ainsi que dans le cadre de la formation des Utilisateurs autorisés à l'utilisation de la Base de données ;
- représenter publiquement les Données, dans le cadre de supports de cours ou autres activités pédagogiques comme, à titre d'exemple, des séminaires, des conférences, des ateliers ;
- reproduire les Données dans des travaux universitaires tels que les thèses et mémoires ;
- reproduire ou représenter publiquement, par exemple sur un site internet les travaux et documents intégrant les Données dans les conditions mentionnées ci-dessus ;
- intégrer les métadonnées à l'ensemble des outils administrés par l'Abes : catalogue collectif Sudoc, la base de connaissance nationale BACON et au triple store scienceplus.abes.fr. Les Métadonnées sont placées sous le régime de la licence ouverte/open licence Etalab ;
- fournir les Métadonnées à l'ensemble des Bénéficiaires afin qu'ils puissent les intégrer dans leur catalogue local ou leur outil de découverte ou dans les autres catalogues collectifs auxquels ils participent (à titre d'exemple, Worldcat, le cas échéant) ;
- modifier le format des Métadonnées et les enrichir par ajout de contenus ou de liens ;
- enrichir les Données par l'ajout de contenus et de liens.

47. Les droits spécifiques concédés dans le cadre de l'utilisation des données hébergées sur de la plateforme ISTEEX sont les suivants :

- concéder au CNRS le droit de charger les Données et les Métadonnées, communiquer les Données et les Métadonnées via un réseau sécurisé et plus spécifiquement via la Plateforme ISTEEX, rendre les Données et les Métadonnées disponibles, fournir l'accès et permettre l'utilisation des Données et des Métadonnées, en conformité avec les termes et conditions du présent contrat ;
- concéder au CNRS et aux Bénéficiaires, le droit d'exposer les Données par l'intermédiaire d'un outil de découverte ou d'autres fournisseurs de services pour les bibliothèques ;
- concéder aux Bénéficiaires et aux Utilisateurs autorisés le droit d'utiliser les Données hébergées sur la Plateforme ISTEEX pour se livrer à des opérations de fouilles de texte (*text-mining* et *data-mining*), conformément aux missions des Bénéficiaires ;

- concéder aux Bénéficiaires et aux Utilisateurs autorisés le droit d'enrichir les Données par liaisons et annotations, fournir un accès libre aux Données annotées pour l'ensemble des Utilisateurs autorisés ;
- concéder aux Bénéficiaires et aux Utilisateurs autorisés le droit de mettre à disposition des tiers dans un but scientifique et non commercial, dans le cadre d'une licence libre permissive de type *Creative Commons*, des extraits enrichis ou annotés, dans la limite de 5% d'un Titre, et de 15 % de la Base de données ;
- concéder aux Bénéficiaires et aux Utilisateurs autorisés le droit de diffuser dans le cadre d'une licence libre de type *Creative Commons*, les résultats de recherches issus de l'exploitation des Données d'ISTEX (lexiques, ontologies, réseaux de connectivité lexicaux, thématiques, d'auteurs ou d'institutions par exemple), à l'exclusion des textes eux-mêmes ;
- concéder aux Bénéficiaires et aux Utilisateurs autorisés le droit de diffuser les Métadonnées des documents support d'une recherche en vue de la présentation ou de la valorisation de recherches exploitant le corpus de Données d'ISTEX.

9.3. Restrictions d'usage

48. Ne sont pas autorisés :

- la rediffusion de la Base de données ;
- la rediffusion des Données en tant que telles, notamment sur les propres sites web des Bénéficiaires ou des Utilisateurs autorisés, indépendamment des travaux et documents intégrant ces Données réalisés conformément aux usages autorisés ;
- la revente des Données ;
- à noter que, conformément à la définition des bénéficiaires, ceux-ci contribuent financièrement à la maintenance de la plateforme ISTEX. Cette participation, non substantielle, ne peut être assimilée à de la revente des données ou à un usage commercial des données ;
- l'usage d'un robot ou d'un aspirateur de site web ;
- l'utilisation de tout ou partie des Données à des fins lucratives, sans l'autorisation écrite préalable de l'Editeur ;
- tout droit et toute forme d'utilisation ou d'exploitation qui n'est pas expressément accordé ci-dessus.

Article 10. Statistiques d'utilisation

49. L'éditeur fournit à l'ABES des données statistiques d'usage compatible avec la dernière recommandation COUNTER et ce conformément à l'annexe « Statistiques ».

Article 11. Garantie de jouissance paisible

50. L'Editeur garantit à l'ABES qu'il détient les droits lui permettant de concéder les droits tels que prévus à l'article « Droits concédés » du présent contrat.

51. L'Editeur garantit à l'ABES que la Base de données et les Données ne portent pas atteinte à un droit quelconque appartenant à des tiers. En particulier, l'Editeur garantit que la Base de données et les Données ne constituent pas en tout ou partie un acte de contrefaçon, de concurrence déloyale ou de parasitisme.

52. L'Editeur garantit l'ABES, les Bénéficiaires et les Utilisateurs autorisés contre toute action, réclamation, revendication ou opposition de la part de toute personne invoquant un droit de propriété intellectuelle ou un acte de concurrence déloyale et/ou parasitaire auquel l'exécution du contrat aurait porté atteinte.

53. L'Editeur s'engage à faire son affaire personnelle de toute réclamation et/ou procédure quelle qu'en soit la forme, l'objet ou la nature qui serait formée contre l'ABES, les Bénéficiaires et les Utilisateurs autorisés et qui se rattacherait directement ou indirectement à l'exploitation de la Base de données ou des Données.

54. L'Editeur doit prendre dans ce cadre à sa charge toute condamnation prononcée à l'encontre de l'ABES, les Bénéficiaires et les Utilisateurs autorisés ainsi que les frais et honoraires exposés par ceux-ci pour leurs défense, l'ABES s'engageant de son côté à collaborer loyalement à l'action en communiquant à l'Editeur les éléments utiles à la défense qui seraient en sa possession.

55. L'Editeur doit indemniser de même l'ABES, les Bénéficiaires et les Utilisateurs autorisés contre les conséquences des troubles de toute nature subis par ceux-ci dans sa jouissance paisible, notamment dans le cas où une exploitation serait interdite, restreinte, ou soumise à contrepartie financière.

Article 12. Prix et facturation

56. L'ABES en sa qualité de pouvoir adjudicateur règle le prix à l'Editeur pour le compte des Bénéficiaires.

57. Les modalités de facturation sont définies dans le cahier des clauses administratives particulières.

58. Les prix sont indiqués dans l'acte d'engagement. Ils sont définis hors taxes et majorés de la TVA en vigueur au jour de la facturation.

Article 13. Responsabilité

13.1. Responsabilité de l'Editeur

59. L'Editeur est soumis à une obligation de résultat en ce qui concerne la fourniture de la Base de données et des Données ainsi que leur disponibilité.

13.2. Responsabilité de l'ABES, des Bénéficiaires, des Utilisateurs autorisés

13.2.1. Dispositions générales

60. Chaque Utilisateur autorisé n'est responsable que de ses propres actes et il appartient en conséquence à l'Editeur en cas d'utilisation non conforme de poursuivre la personne responsable notamment en se fondant sur l'adresse IP d'accès à sa Base de données.

61. L'ABES ne peut être tenue pour responsable des utilisations faites de la Base de données et des Données par les Bénéficiaires et les Utilisateurs autorisés.

62. L'ABES tient les Bénéficiaires informés de leurs obligations au titre du présent marché souscrit pour leur compte par la mise à leur disposition de ce CCTP.

63. Si l'ABES a connaissance d'une utilisation non-autorisée ou autre violation des droits de l'Editeur, elle s'engage à en aviser l'Editeur, lequel est autorisé à suspendre sous sa responsabilité tout accès aux Données au Bénéficiaire ou à l'Utilisateur autorisé contrevenant.

Article 14. Réparation du préjudice

64. La responsabilité de l'Editeur peut être engagée, dans les conditions de droit commun, à raison des dommages directs subis par l'ABES, les Bénéficiaires et leurs Utilisateurs autorisés.

65. En aucun cas, l'Editeur ou ses sous-traitants, d'une part, et l'ABES, les Bénéficiaires et leurs Utilisateurs autorisés, d'autre part, ne peuvent être tenus responsables les uns envers les autres de toute perte de chiffre d'affaires ou de bénéfices ou de tout autre dommage indirect lié à l'utilisation de la Base de données et des Données.

Article 15. Assurance

66. L'Editeur s'engage à maintenir pendant la durée du présent contrat, à ses propres frais, une assurance garantissant sa responsabilité civile professionnelle souscrite auprès d'une compagnie d'assurance européenne notoirement solvable et à en justifier à toute demande de l'ABES.

67. Les conditions d'application de cette clause sont encadrées par l'article 9 du CCAG-FCS.

Article 16. Données à caractère personnel

16.1. Formalité préalable

68. Chacune des parties fait son affaire des formalités lui incombant au titre de la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, en particulier le Règlement (UE) 2016/79 du Parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 abrogeant la Directive 95/46/CE, applicable à partir du 25 mai 2018 (ci-après le « RGPD »).

16.2. Garantie

69. Chacune des parties garantit l'autre partie du respect des obligations légales et réglementaires lui incombant au titre de la protection des données à caractère personnel.

16.3. Droit des personnes

70. En application du Règlement (UE) 2016/79 du Parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 abrogeant la Directive 95/46/CE, les personnes physiques dont les noms sont utilisés par chacune des parties peuvent faire l'objet d'un droit de questionnement, d'accès, de modification et de rectification auprès de chaque partie concernée par la demande, à l'adresse de leur siège social respectif, à défaut de précisions particulières figurant sur les documents de collecte de données à caractère personnel.

Article 17. Résiliation

17.1. Cas de résiliation

71. Le contrat peut être résilié selon les dispositions des articles 29 à 36 du CCAG-FCS, qui s'appliquent intégralement.

17.2. Conséquence de la résiliation sur les Données

72. A compter de la date de cessation des relations contractuelles, l'ABES s'engage à informer les bénéficiaires de la rupture des relations contractuelles.

73. En cas de résiliation du contrat, pour quelque cause qu'elle survienne, les Utilisateurs autorisés ne seront plus autorisés à accéder à la Base de données de l'Editeur à compter de la date de fin du contrat.

74. En revanche, les droits concédés à l'article 9.2 « Droits concédés » sur les données intégrées à la plateforme ISTEEX et/ou réutilisées sous quelque forme que ce soit pendant la durée du contrat seront conservées par le CNRS et seront toujours accessibles aux Utilisateurs autorisés depuis la plateforme ISTEEX.

Article 18. Force majeure

75. Dans un premier temps, les cas de force majeure suspendront l'exécution du contrat.

76. Si les cas de force majeure ont une durée d'existence supérieure à deux mois, le présent contrat sera résilié automatiquement, sauf accord contraire des parties.

77. De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français.

Article 19. Tolérance

78. Les parties conviennent réciproquement que le fait pour l'une des parties de tolérer une situation n'a pas pour effet d'accorder à l'autre partie des droits acquis.

79. De plus, une telle tolérance ne peut être interprétée comme une renonciation à faire valoir les droits en cause.

Article 20. Indépendance

80. Les parties reconnaissent agir chacune pour leur propre compte, de manière indépendante et ne seront pas considérées agent l'une de l'autre.

81. Le présent CCTP ne constitue ni une association, ni une franchise, ni un mandat donné par l'une des parties à l'autre partie.

82. Aucune des parties ne peut prendre un engagement au nom et pour le compte de l'autre partie.

83. En outre, chacune des parties demeure seule responsable de ses actes, allégations, engagements, prestations, produits et personnels.

Article 21. Cession du contrat

84. Le présent CCTP ne peut faire l'objet d'une cession totale ou partielle, à titre onéreux ou gracieux sans l'accord de l'autre partie.

85. L'Editeur peut toutefois transmettre le présent CCTP en totalité dans le cadre d'une fusion-absorption, d'une scission ou d'un apport total ou partiel d'actif ou toute autre opération juridique de même nature ayant pour effet de transférer l'activité de l'Editeur.

86. L'Editeur peut également transférer ses obligations contractuelles à toute société qui ferait partie, actuellement ou dans le futur, du groupe de l'Editeur.

87. L'ABES serait quant à elle autorisée à céder le contrat si la mission qui lui a été confiée par le GIS CollEx-Persée venait à être transférée à une autre entité administrative.

Article 22. Titre

88. En cas de difficultés d'interprétation résultant d'une contradiction entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses et l'une quelconque des clauses, les titres seront déclarés inexistant.

Article 23. Nullité

89. Si une ou plusieurs stipulations du présent CCTP sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision passée en force de chose jugée d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

Article 24. Règlement des litiges

90. Les litiges sont réglés dans les conditions fixées par l'article « Litiges » du CCAP.

Article 25. Domiciliation

91. Pour l'exécution du présent CCTP et sauf dispositions particulières, les parties conviennent de s'adresser toute correspondance à leur siège respectif.

Article 26. Loi

92. Le présent CCTP est régi par la loi française.

93. Il en est ainsi pour les règles de fond et les règles de forme et ce, nonobstant les lieux d'exécution des obligations substantielles ou accessoires.

Article 27. Annexes

94. Le présent CCTP comprend les annexes suivantes :

- Annexe 1 Description des Données
- Annexe 2 Description de la Documentation
- Annexe 3 Modalités d'accès
- Annexe 4 Statistique
- Annexe 5 Bordereau de livraison

Annexe 1 Description des données

Liste des titres

ISBN	Titre
9781009023122	International Commercial Courts
9781009023382	The 'Fall' of the Arab Spring
9781009023788	Legal Fictions in Private Law
9781009024259	Protection from Refuge
9781009025515	Seeking Supremacy
9781009026130	A Regulatory Design for Financial Stability in Hong Kong
9781009026574	Women and the Islamic Republic
9781009026659	When Environmental Protection and Human Rights Collide
9781009029797	A History of Thailand
9781009030335	The Art of Resistance in Islam
9781009030397	Legitimation as Political Practice
9781009031745	Bentham on Democracy Courts and Codification
9781009032049	Evidential Legal Reasoning
9781009039321	Non-Statutory Executive Powers and Judicial Review
9781009039666	Repetition and International Law
9781009042178	Emerging Technology and the Law of the Sea
9781009042253	The Role of Lawyers in Access to Justice
9781009049337	Fixing Stories
9781009049399	Trusts and Private Wealth Management
9781009049757	China's Contained Resource Curse
9781009049818	Researching the European Court of Justice
9781009051736	Freezing Injunctions in Private International Law
9781009051750	Irregular Migrants and the Right to Health
9781009051910	Negative Comparative Law
9781009051934	Law War and the Penumbra of Uncertainty
9781009051958	Ecological Vulnerability
9781009051972	Network Responsibility
9781009052474	Carl Schmitt's Institutional Theory
9781009052504	Conceptualizing International Practices
9781009052924	Ukraine's Unnamed War
9781009053082	Due Diligence Obligations in International Law
9781009053341	The Architects of International Relations
9781009057301	Animals in the International Law of Armed Conflict
9781009058254	Judicial Vetoes
9781009063913	Corruption Control in Authoritarian Regimes
9781009067409	Local Politics and Social Policy in China
9781009070027	Prosecuting Environmental Harm before the International Criminal Court
9781009071154	Alternative Approaches to Human Rights
9781009071246	Dwelling on the Green Line

9781009071840	Second-Generation Liberation Wars
9781009072342	The Sentimental Court
9781009072656	Charity in Saudi Arabia
9781009075015	Mobilizing for Elections
9781009076340	Comparative Recognition and Enforcement
9781009076401	Market or State
9781009076425	Corporate Environmental Responsibility in Investor-State Dispute Settlement
9781009082440	Agricultural Domestic Support Under the WTO
9781009082600	Vanishing Contract Law
9781009082761	Consent for Medical Treatment of Trans Youth
9781009085700	Non-Participation in Armed Conflict
9781009086868	Growth and Survival
9781009086974	Why Democracies Develop and Decline
9781009090001	The Legality and Accountability of Autonomous Weapon Systems
9781009090841	Israel's Declaration of Independence
9781009090964	Judicial Convergence and Fragmentation in International Human Rights Law
9781009091992	Contemporary State Building
9781009092326	Normative Transformation and the War on Terrorism
9781009093859	The Limits of Judicialization
9781009105682	The Law As a Conversation among Equals
9781009105712	War States and International Order
9781009105781	Creating Consent in an Illiberal Order
9781009106030	The Classical and Christian Origins of American Politics
9781009115247	Zero Tolerance
9781009118002	Beyond Fragmentation
9781009118040	Legacies of Repression in Egypt and Tunisia
9781009122061	Deadly Decision in Beijing
9781009129183	Land Politics
9781009152556	Law as an Instrument
9781009152587	German Practice in International Law
9781009152655	Clean Air at What Cost?
9781009152693	Leniency in Asian Competition Law
9781009152990	Investment Treaties and the Rule of Law Promise
9781009153515	Investment Law's Alibis
9781009153539	Effective Domestic Remedies and the European Court of Human Rights
9781009153874	Manifestations of Coherence and Investor-State Arbitration
9781009158367	Capitalism Jacobinism and International Relations
9781009158541	Constitutionalism and a Right to Effective Government?
9781009158626	The Timing of Guilty Pleas
9781009160926	Creating Local Democracy in Iran
9781009164085	Resisting Backsliding
9781009165877	Change in Global Environmental Politics
9781009166478	Practices of Reparations in International Criminal Justice

9781009168472	Virtue in Global Governance
9781009170710	The Informal Regulation of Criminal Markets in Latin America
9781009170734	The Politics of Religious Party Change
9781009178259	Democracy or Authoritarianism
9781009179294	Hanging Together
9781009180450	The United Nations in Global Tax Coordination
9781009180481	Law and Precarity
9781009186803	Ascending Order
9781009188937	Stealth Lobbying
9781009198356	The Science of Proof
9781009198882	You Can't Always Say What You Want
9781009201797	Proportionality and Transformation
9781009203074	Unity through Division
9781009204446	Rationalism in Politics
9781009204453	Hybrid Sovereignty in World Politics
9781009206303	Rule-Making Rules
9781009207805	The Effects of Armed Conflict on Investment Treaties
9781009208550	Theories of International Responsibility Law
9781009216630	The New Economic Governance of the Eurozone
9781009216746	Signing Away the Bomb
9781009217873	Vernacular Law
9781009219549	Framing a Revolution
9781009219907	Undermining the State from Within
9781009222808	Sunni City
9781009224741	Trajectories of Authoritarianism in Rwanda
9781009225847	The Counterinsurgent Imagination
9781009233170	Prophetic Times
9781009233248	The Ties That Bind
9781009233378	Majorities Minorities and the Future of Nationhood
9781009242530	Under the Gun
9781009243841	Sustainable Value Creation in the European Union
9781009245913	State-Building as Lawfare
9781009246811	Amending America's Unwritten Constitution
9781009247184	Competition Law in South Asia
9781009247436	Closed for Democracy
9781009247924	The Procedural and Organisational Law of the European Court of Justice
9781009248013	The Everyday Makers of International Law
9781009249072	Montesquieu
9781009250054	The International Law of Sovereign Debt Dispute Settlement
9781009252447	Coercive Brain-Reading in Criminal Justice
9781009255189	Political Theory of the Digital Age
9781009258050	Making Bureaucracy Work
9781009259392	India's Bangladesh Problem
9781009262125	The Godless Crusade
9781009262668	The Politics of Immigration Beyond Liberal States

9781009265058	Robustness and Fragility of Political Orders
9781009265515	Recognition Politics
9781009267694	Contested Representation
9781009268356	Industrialization and Assimilation
9781009276139	The Congo Trials in the International Criminal Court
9781009279154	Inequality across State Lines
9781009279383	The Age of Discontent
9781009284295	The European Union Emerging Global Business and Human Rights
9781009285650	The Government of Chance
9781009300551	The Law and Practice of Global ICT Standardization
9781009315449	The Governance Cycle in Parliamentary Democracies
9781009320191	Responsibility on Trial
9781009322263	Ahmad Qāḍībel and Contemporary Islamic Thought
9781009330428	Making the World Safe for Investment
9781009332149	The Necessity of Nature
9781009338097	Advocacy
9781009340854	Democratic Respect
9781009344999	Global Policymaking
9781108120265	Election Violence in Zimbabwe
9781108131742	Wesley Hohfeld A Century Later
9781108235273	The International Law of Energy
9781108348645	Medieval Muslim Mirrors for Princes
9781108551793	Panes of the Glass Ceiling
9781108554947	Global Food Value Chains and Competition Law
9781108566391	Convergence and Divergence of Private Law in Asia
9781108567251	Global Pro Bono
9781108603690	The Struggle for Supremacy in the Middle East
9781108609548	Populism and Antitrust
9781108625029	Sovereign Debt and Socio-Economic Rights Beyond Crisis
9781108632546	De facto International Prosecutors in a Global Era
9781108634618	Shareholder Protection in Close Corporations
9781108641968	Adventures in Childhood
9781108654685	Patents Human Rights and Access to Medicines
9781108662673	The Reasoning State
9781108667289	Locating Nature
9781108675789	Sharing Linked Data for Health Research
9781108677295	The Abortion Act 1967
9781108678698	Empirical and Theoretical Perspectives on International Law
9781108683968	The Justice of Humans
9781108687904	Towards the Rule of Law in China
9781108690157	Recentering the World
9781108692076	Women Peace and Security and International Law
9781108692373	The UN Security Council and International Law
9781108750479	Care and Support Rights After Neoliberalism
9781108762342	Confucian Culture and Competition Law in East Asia
9781108762595	Intimations of Mortality

9781108766692	Invisible Atrocities
9781108771757	The European Central Bank and the European Macroeconomic Constitution
9781108776288	Through Thin and Thick
9781108780421	Violence and Representation in the Arab Uprisings
9781108783194	Justice for Everyone
9781108859165	Fissures in EU Citizenship
9781108862561	Detention by Non-State Armed Groups under International Law
9781108868648	The Administrative Foundations of the Chinese Fiscal State
9781108869140	W. E. B. Du Bois: International Thought
9781108878227	Post-Racial Constitutionalism and the Roberts Court
9781108882576	IP Accidents
9781108885690	City on the Edge
9781108886574	Grasping Legal Time
9781108886598	Human Dignity in Asia
9781108891974	New War Technologies and International Law
9781108893985	Shared Obligations in International Law
9781108908795	Between Market Economy and State Capitalism
9781108909037	The Constitutional Boundaries of European Fiscal Federalism
9781108909099	Law Legal Expertise and EU Policy-Making
9781108909136	The Humanisation of Global Politics
9781108909594	Constitution Makers on Constitution Making
9781108914833	Regulating the Sea
9781108914918	Copyright Exhaustion
9781108917513	Unraveling Abolition
9781108919166	Governing Carbon Markets with Distributed Ledger Technology
9781108921923	AI in eHealth
9781108923682	Federalism and Decentralization in the Contemporary Middle East and North Africa
9781108933643	Corporate Groups and Shadow Business Practices
9781108933964	Transitional Justice for Foxes
9781108936026	Violent Resistance
9781108937276	The Chinese Corporate Ecosystem
9781108937313	Social Enterprises in Asia
9781108938679	The Human Rights to Water and Sanitation
9781108943505	Marketing Democracy
9781108946377	Access to Justice and International Organisations
9781108946612	Regulating Transnational Sustainability Regimes
9781108946636	The Legitimacy of Investment Arbitration
9781108946674	Non-Competition Interests in EU Antitrust Law
9781108953672	Gender Property and Politics in the Pacific
9781108954709	The Eclipse of Classical Thought in China and The West
9781108955737	The Inns of Court under Elizabeth I and the Early Stuarts
9781108966535	The European Union and Customary International Law

9781108980159	The Death Penalty's Denial of Fundamental Human Rights
9781108980173	Reciprocity in Public International Law
9781108980272	Human and Non-Human Targets in International Armed Conflicts
9781108980296	The Development of the Law of the Sea by UNCLOS Dispute Settlement Bodies
9781108989794	Joint and Several Liability in EU Competition Law
9781108993203	Reimagining the Court of Protection
9781139016544	Lawyers in Conflict and Transition
9781139137010	The Practice and Problems of Transnational Counter-Terrorism
9781316534861	Explaining Tort and Crime
9781316819241	Global Gender Constitutionalism and Women's Citizenship
9781316856468	Articulating Security
9781009064804	AI Development and the 'Fuzzy Logic' of Chinese Cyber Security and Data Laws
9781009047906	Climate Change and Maritime Boundaries
9781108891325	Data-Driven Personalisation in Markets Politics and Law
9781108946353	Digital Services in International Trade Law
9781009042765	Human Dignity in International Law
9781108864824	The Asian Law and Society Reader
9781108989527	The Cambridge Handbook of Investment-Driven Intellectual Property
9781108241304	The Cambridge Handbook of Race and Surveillance
9781009023764	The Cambridge Handbook on the Material Constitution
9781009321020	The World Crisis and International Law
9781108582179	African Peacekeeping
9781009151405	Big Data and the Welfare State
9781108954266	Colonial Institutions and Civil War
9781108854320	Contesting Sovereignty
9781108961295	Creating the Desired Citizen
9781108979160	Crossing Religious Boundaries
9781108868082	Democracy and Nationalism in Southeast Asia
9781009023504	Democratic Backsliding and Public Administration
9781108873871	Development (Dual) Citizenship and Its Discontents in Africa
9781108909013	Difficult Life in a Refugee Camp
9781108991148	Dignity in the Egyptian Revolution
9781009072045	Diminished Parties
9781108667432	Dreamworld or Dystopia?
9781009024495	Ecological Security
9781108966696	Environmentalism and Global International Society
9781108622714	Experiencing the Israeli-Palestinian Conflict
9781108919555	Governing for Revolution
9781108867962	Government Statistical Agencies and the Politics of Credibility
9781108951371	Israel's Regime Untangled

9781009029971	Kurdish Politics in Iran
9781108642217	Land the State and War
9781009082808	Learning Morality Inequalities and Faith
9781108593441	Micro-institutional Foundations of Capitalism
9781108919579	North Korea and the Geopolitics of Development
9781108923194	Performing Power in Nigeria
9781009026826	Performing Power in Zimbabwe
9781009008952	Rebels and Conflict Escalation
9781108915328	Resisting Extortion
9781108919593	Searching for a New Kenya
9781108917353	The Emergence and Revival of Charismatic Movements
9781108895835	The Inclusionary Turn in Latin American Democracies
9781009022194	The Kurdish Women's Freedom Movement
9781009106573	The Quest for Knowledge in International Relations
9781009003537	The Unintended Consequences of Peace
9781139034142	Theories of Institutions
9781009058193	Theorizing World Orders

Annexe 2 Description de la Documentation

95. Chaque livraison doit être accompagnée d'un document précisant de façon la plus précise et la plus exhaustive possible :

- Une référence au contrat signé, des contacts (notamment un correspondant technique) chez l'éditeur et une datation des données ;
- Le type de documents contenu dans la livraison ;
- Pour chaque type de document, il faut préciser le nombre total d'éléments et de sous-éléments. Par exemple pour un titre d'ouvrage, le nombre de chapitres et de PDF associés ;
- Si pour un type de document, la DTD a changé de version au cours du temps, il faut une table associant pour chaque période, la version de DTD qui correspond aux métadonnées ;
- Une description du format des données, c'est-à-dire l'organisation des données sur le disque (ex : ISBN/Chapitre/sous-chapitre) ;
- Si une nomenclature spécifique est utilisée, une description de celle-ci est demandée.

Annexe 3 Modalités d'accès

96. Adresse de la base de données

- la base de données est accessible à l'adresse : <https://www.cambridge.org/>

97. Normes et protocoles

- L'Editeur s'engage à respecter au moins l'un des trois protocoles suivants :

- protocole OAI ;
- protocole Z39-50 ;
- protocoles SRU et SRW.

- Afin d'assurer le lien entre une source d'informations et le bénéficiaire et/ou l'utilisateur requérant les données, le Titulaire respecte l'OpenURL protocole standardisé.

- Afin de permettre l'accessibilité aux services et contenus en ligne pour les handicapés et les seniors, l'Editeur s'engage à respecter les normes techniques établies par la Web Accessibility Initiative (WAI) du World Wide Web Consortium (W3C).

Annexe 4 Statistiques

98. Les statistiques globales doivent être fournies par l'Editeur à l'ABES sur une base annuelle.

99. Les statistiques doivent être mises à disposition par l'Editeur à chaque Bénéficiaire sur une base mensuelle.

100. Les statistiques fournies par l'Editeur doivent être compatibles avec la dernière recommandation COUNTER en vigueur.

101. Les données statistiques doivent pouvoir être moissonnées par le protocole SUSHI afin de permettre l'interopérabilité des données statistiques applicable dans le cadre du projet COUNTER.

102. D'une manière générale, l'Editeur s'engage à respecter les normes et recommandations futures élaborées conjointement par les bibliothécaires et les éditeurs.

Annexe 5 : Bordereau de livraison / Delivery note

Marché 2023-14 : Cambridge University Press

IMPORTANT: Ce document doit être impérativement complété, imprimé et joint à tout envoi de disques ou de données. Il permet de vérifier la conformité de la livraison avec l'annexe "Description de la documentation" du CCTP. Tout champ non renseigné peut à lui seul justifier le renvoi des données à l'expéditeur jusqu'à ce que tous les éléments soient livrés.

IMPORTANT: This document must be filled, printed and enclosed in all data delivery. It certifies that the delivery fully matches the requirements specified in appendix "Description de la documentation" of the CCTP. The whole delivery can be returned if any information is missing.

Contacts

Interlocuteur commercial (sales team main contact) :

Tel :

Mail :

Responsable technique (IT team main contact) :

Tel :

Adresse de retour en cas de refus de la livraison (Return address if the delivery is not accepted as it):

Contenu (content)

- Liste complète de description du contenu (Master Inventory List) :
- Présente dans l'envoi (Enclosed in the delivery): oui (yes) non (no)

Si oui (if enclosed) :

Référence du disque et chemin (hard drive's name and full path):

Si non (if not):

Date de l'envoi par mail (Date when the list was sent by email):

Destinataire(s) du mail (email's recipients) :

- Nombre de disques (number of hard drives) :

Nom du disque (hard drive's name)	Volumétrie (size) en Mo	Volumétrie (nb fichiers) (size (number of files))

- Documentation filesystem (Filesystem documentation):

Présente dans l'envoi (Enclosed in the delivery): oui non

Référence du disque et chemin (hard drive's name and full path):

- Nombre de DTD utilisées (number of DTDs) :

Nom de la DTD (DTD's name)	Version	Référence du disque et chemin (hard drive's name and full path)	Documentation : référence du disque et chemin ou URL (hard drive's name and full path or URL)

Date et signature